



HAL
open science

Résumé de thèse : "La conspiration sous la République romaine. Pratiques politiques, représentations et imaginaire social (509-44 a.C.)"

Romain Millot

► **To cite this version:**

Romain Millot. Résumé de thèse : "La conspiration sous la République romaine. Pratiques politiques, représentations et imaginaire social (509-44 a.C.)". Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des Sociétés ED 624, 2022, 12, pp.217-226. hal-03986300

HAL Id: hal-03986300

<https://hal.science/hal-03986300>

Submitted on 20 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ROMAIN MILLOT

**LA CONSPIRATION SOUS LA RÉPUBLIQUE ROMAINE
PRATIQUES POLITIQUES, REPRÉSENTATIONS ET IMAGINAIRE
SOCIAL (509-44 A.C.)**

Thèse sous la direction de Jean-Pierre Guilhembet (Université Paris Cité) et Isabelle Cogitore (Université Grenoble Alpes) soutenue le 11 janvier 2021.

Mots-clés : Histoire politique, histoire de la République romaine, historiographie antique, Conspiration, conjuration, complot, théorie du complot, stéréotype, histoire des mentalités.

La notion large de « conspiration » renvoie à un phénomène pluriel, qui peut désigner, à Rome, une grande variété de crimes politiques tels que l'aspiration à la tyrannie, l'organisation d'un coup d'État, la planification d'assassinats de magistrats ou les ententes politiques conduisant à contourner les institutions. Ce travail doctoral propose d'étudier l'ensemble de ces événements sur la période qui s'étend de la première conjuration contre la République, celle des fils de Brutus dès 509, à la conspiration qui conduit à la mort de César aux Ides de mars 44. En effet, le phénomène politique de la conspiration, bien connu pour l'époque des Julio-Claudiens, en particulier grâce aux travaux d'Isabelle Cogitore, de Frédéric Hurlet, et de Francesca Rohr Vio, n'avait pas jusqu'ici fait l'objet d'une synthèse pour la période républicaine¹. L'enjeu était donc d'étendre sur le temps long une étude souvent concentrée sur des dossiers essentiels comme l'affaire des Bacchanales², la conjuration de Catilina³ ou les Ides de mars⁴, ou sur la dimension littéraire des récits de conspiration⁵, souvent envisagée à partir d'un archipel de cas. Restait donc à considérer les conspirations en adoptant le point de vue de l'historien, à redonner leur place aux complots moins connus, à les réunir dans un large corpus, à étudier

¹ COGITORE (2002), HURLET (2009) ; ROHR VIO (2011).

² Voir en premier lieu PAILLER (1988), puis les mises à jour de ces travaux par l'auteur dans PAILLER (1998) et (2005).

³ VACANTI (2018) ; URSO (2019)

⁴ MARTIN (1988), (2007), (2010) ; CORRIGAN (2015) ; TEMPEST (2017).

⁵ PAGAN (2012).

leurs évolutions des débuts de la République au I^{er} siècle et ainsi tenter de mieux comprendre l'objet historique et historiographique de la conspiration sur le temps long.

L'amplitude chronologique retenue conduit à une confrontation permanente avec la question des rétroprojections et réécritures d'événements d'un passé lointain par des auteurs de la fin de la République et du Principat. Des historiens comme Frédéric Richardson, Thibaud Lanfranchi ou Mathieu Engerbeaud ont récemment rappelé ces échanges et transferts répétés entre la fin et le début de la République, et toute la difficulté qu'il y a à retrouver des phénomènes historiques derrière des recompositions manifestes des événements des premiers temps de l'histoire de Rome⁶. Ce problème est de taille en effet lorsque l'on aborde l'histoire des conspirations. Dès le début du XX^e siècle, des savants comme Eduard Schwartz ou Friedrich Münzer considéraient ainsi que certains épisodes de conspiration n'étaient que des inventions tardives fondées sur des déclinaisons de la conjuration de Catilina, un point de vue souvent repris chez les commentateurs de l'œuvre livienne⁷. Notre objectif est, au contraire, de tenter de dépasser cette vision hypercritique et de proposer une étude qui tente, au-delà de l'histoire des réécritures, d'exploiter les récits antiques pour comprendre les difficultés politiques soulevées par la mise en place progressive d'un régime nouveau, et par les rapports conflictuels avec les voisins de Rome, en particulier durant les premiers siècles de la République.

Deux outils conceptuels principaux ont été mobilisés dans cette optique. Celui des stéréotypes d'abord, dont l'étude est indispensable à la compréhension d'un récit destiné à proposer au lecteur des modèles et des anti-modèles de comportement, érigés, pour ce qui est des conspirateurs, en véritables archétypes d'ennemis de la cité. L'identification de ces clichés était un préalable indispensable à la compréhension de l'action et de sa potentielle réalité « historique ». Décrypter les stéréotypes du récit de conspiration permet ainsi d'identifier, et surtout d'interpréter des répétitions, qui sont parfois des indices de réécritures. Leur utilisation intensive constitue enfin un excellent marqueur du développement des théories du complot.

Précisément, la théorie du complot, cette « explication d'un événement historique fondée sur le rôle causal d'un petit groupe d'individus agissant en secret », pour reprendre la définition de Brian Keeley⁸, constitue le second outil conceptuel mobilisé au fil de cette étude. Son application

⁶ RICHARDSON (2012) ; LANFRANCHI (2015) ; ENGERBEAUD (2017) et (2020).

⁷ SCHWARTZ (1903) ; MÜNZER (1912).

⁸ KEELEY (1999).

aux sciences sociales connaît, depuis une vingtaine d'années, un regain important⁹, notamment parce que l'étude de ces techniques rhétoriques et accusatoires, qu'il est toujours plus facile de formuler que de réfuter, constitue un véritable révélateur des techniques de manipulation des imaginaires collectifs. L'identification d'une théorie du complot conduit donc à douter du complot lui-même, et à proposer d'autres interprétations des faits, voire à retourner l'accusation de conspiration contre ses auteurs.

Notre étude débute par l'identification des acteurs des conspirations républicaines, puis traite des principales étapes des récits, souvent stéréotypés, qui les rapportent. En effet, une conspiration se définit d'abord par ceux qui la composent. Si Catilina et Brutus ont laissé une marque indélébile dans l'histoire des conspirateurs romains, une multitude de personnages restent dans leur ombre, personnages auxquels nous avons tenté de redonner leur place, en montrant qui conspire et pourquoi. Les portraits des conspirateurs présents dans les sources, qu'ils soient aristocrates ou simples citoyens, femmes, étrangers ou esclaves, ont souvent une valeur archétypale, car ces récits à vocation moralisante se plaisent à mêler, comme beaucoup d'autres épisodes de l'histoire de la République, des *exempla* négatifs et positifs. Dès lors, l'enjeu méthodologique est, à l'aide d'un classement typologique et d'une mise en série de tous les épisodes de conspiration sous la République, de parvenir, à chaque fois que cela est possible, à identifier ce qui, dans les différentes étapes de ce récit, peut être le noyau de vérité historique de la pratique de la conspiration à Rome et ce qui, au contraire, apparaît clairement comme une reconstruction fondée sur des stéréotypes (chapitres 1 et 2).

Pour mener à bien une conspiration, il est nécessaire de convenir d'un mode d'action, de répartir les tâches attribuées à chacun des complices et de savoir où, quand et comment ils doivent agir pour mener à bien leurs desseins. Ce sont ces moyens, étapes, lieux et temps du projet conspiratif que nous identifions dans un second temps. Comment agissent les conspirateurs dans la cité de Rome, comment le secret doit-il être garanti ? Comment, quand et pourquoi se brise-t-il ? Une fois la conspiration découverte, selon les récits des auteurs anciens, par les révélations de dénonciateurs ou par l'intervention des dieux, des mesures sont prises pour la contrer, suivant des modalités qui évoluent comme le droit romain et les rapports de pouvoirs entre les élites. La conspiration, comme sa répression, mobilise de nombreux acteurs, magistrats, citoyens ou esclaves. Si certaines conspirations

⁹ Voir sur le sujet les contributions réunies dans DANBLON & NICOLAS (2010).

sont réprimées du fait d'un consensus apparent des élites, voire de la cité entière, des moments de tensions sont perceptibles au début de la République (lors de l'affrontement du patriciat et de la plèbe). C'est surtout à la fin de notre période d'étude que les transformations du droit romain et le regain des dissensions internes entraînent des conflits et une division de la cité à propos de la répression des conspirations, comme le prouve l'usage contesté, à partir de la fin du II^e siècle a.C., de mesures d'urgences de plus en plus violentes, en particulier dans le cadre du sénatus-consulte « ultime »¹⁰ (chapitres 3 et 4).

Les tensions qui entourent la lutte contre les conspirations donnent lieu, de fait, à des questionnements sur l'instrumentalisation de l'accusation de conspirer dans les affrontements politiques de la fin de la République. L'étude du corpus cicéronien, premier ensemble de productions oratoires et littéraires attaché à dénoncer plusieurs conspirations découvertes et, du moins pour celle de Catilina, déjouées, est ainsi indispensable pour comprendre les mécanismes de construction et de dénonciation d'une conspiration à la fin de la République. Cette réflexion sur l'œuvre de Cicéron permet d'identifier les fondements du « modèle catilinien » de la conspiration, tout en remettant en cause – et nous rejoignons en cela les conclusions de l'ouvrage récent de G. Urso sur le sujet – la vision du consul de 63. Cicéron, agissant en tant que consul, doit rallier l'ensemble de la cité à son action contre les Catiliniens et utilise pour cela tout l'arsenal de sa rhétorique, pendant et après les faits. Acmé de sa carrière politique, mais aussi origine de son déclin, les événements de 63 restent pour lui une référence lorsqu'il s'agit, dans la suite de sa carrière, de dénoncer les *improbi*, en particulier Clodius et Marc Antoine. Le souvenir des événements de 63, sans cesse aménagé et distordu pour correspondre aux nécessités politiques du moment, s'en trouve considérablement déformé. Le second personnage qui soit à la fois témoin et opposant de la conspiration sous la République est

¹⁰ Expression qu'on ne trouve que tardivement chez César, dans le *Bellum Civile* (Caes., *C.*, I, 5, 3) : « On a recours à ce terrible sénatus-consulte, le plus sévère dont s'armât la rigueur des lois et qui était réservé pour les grands désastres et les extrêmes périls : que les consuls, les préteurs, les tribuns du peuple, les consulaires qui sont près de Rome, veillent à ce que la chose publique ne reçoive aucun dommage » (trad. A. Garcea 2020) (*Decurritur ad illud extremum atque ultimum senatus consultum, quo nisi paene in ipso urbis incendio atque in desperatione omnium salutis sceleratorum audacia numquam ante descensum est : dent operam consules, praetores, tribuni plebis, quique pro consulibus sint ad urbem, ne quid res publica detrimenti capiat*). S'il conviendrait peut-être mieux de parler de « sénatus-consulte d'état d'urgence », le concept est communément admis par l'historiographie. Voir BUONGIORNO (2020).

César. Le proconsul raconte en effet, dans sa *Guerre des Gaules*, les conjurations ourdies par les peuples gaulois contre ses troupes. S'il ne s'agit plus, avec ces *Commentaires* – qui adoptent, tout en l'adaptant, la forme narrative des rapports militaires envoyés au Sénat –, de discours prononcés devant les *Patres* ou le peuple dans le feu de l'action, l'ouvrage est tout aussi « politique » que l'invective cicéronienne contre les Catiliniens. Les *coniurationes*, soigneusement présentées comme des transgressions de la *fides* que le proconsul est parvenu tour à tour à anticiper, à affronter victorieusement et à punir, sont pour lui un moyen de produire un discours à la gloire de ses qualités de général, mais aussi de justifier l'enchaînement successif de ses guerres et, de là, la prolongation de son *imperium* et de sa campagne. Comme l'a bien montré M. Rambaud, César « déforme » tout autant l'histoire¹¹. Comme Cicéron avant lui, il manipule les événements, en jouant sur les peurs des Romains, et utilise à son tour l'accusation de conjuration comme une arme politique (chapitre 5).

Cicéron et César sont les seuls « acteurs » ayant lutté directement contre des conspirations à nous avoir laissé des écrits. Le reste de notre information dérive de sources indirectes, celles qui, précisément, utilisent pour rapporter des épisodes de conspiration certains des schémas stéréotypés évoqués plus haut. Il faut donc tenter, pour comprendre les conspirations antérieures au I^{er} siècle, d'identifier les strates et les voies de transmission de l'information, et surtout l'utilisation politique qui a pu en être faite. Cela implique de s'intéresser aux récits gentilices, aux gestes familiales qui ont pu et su transmettre le souvenir de l'intervention de certains ancêtres à l'occasion de conspirations anciennes et ainsi constituer les sources d'historiens plus tardifs. Ce mode de transmission du souvenir constitue en lui-même un prisme déformant des événements, puisqu'il est nécessairement orienté par les besoins de l'autocélébration gentilice, dont l'influence s'étend aussi aux monuments de Rome, support d'élaboration ou de réélaboration du discours familial. Qu'il véhicule une image positive (dans le cas des *Postumii* et des *Minucii*) ou négative (pour les *Cornelii* ou les *Sergii*), cette construction gentilice laisse donc une trace des manipulations de la conspiration dans les sources (chapitre 6).

Enfin, une fois l'origine de ces déformations identifiée, nous revenons aux récits de conspirations pour tenter d'expliquer pourquoi les auteurs de la toute fin de la République, puis de l'Empire, font le choix du récit de conspiration pour raconter certains épisodes de leur

¹¹ RAMBAUD (2011[1953]).

histoire. Si la conspiration offre un support à la peinture du déclin de la cité et apparaît comme un moyen de justifier ses guerres, constituant également une étape dans la geste des héros républicains, il est toutefois possible de percevoir, derrière ces discours convenus, plus qu'une recomposition. En effet, soutenir le point de vue hypercritique revient à opter pour une solution de facilité à laquelle nombre de chercheurs ont souvent recours, sans apporter véritablement d'argument dirimant. Nous interrogerons donc, dans les derniers chapitres de cette étude, une fois levé le costume stéréotypé de la conspiration et ses attraits littéraires, d'autres modèles d'interprétation que nous considérons à la fois comme des révélateurs et des moteurs, à chaque époque, des problématiques politiques, militaires et sociales auxquelles la République dut faire face : la transition, à son évènement, entre deux régimes, les difficultés liées à l'intégration des peuples voisins (du Latium à l'Italie), la constitution progressive d'un contre-pouvoir plébéien au sein de la cité, l'instabilité et les craintes liées à la société esclavagiste, mais aussi des problématiques de fonctionnement interne qui, en situation de « crise », poussent les magistrats à agir contre leurs concitoyens. Les menées du Sénat et des magistrats peuvent dès lors être envisagées comme relevant de la « raison d'État »¹². Elles posent à la société romaine des questionnements sur l'exercice de la violence par ses élites et donnent lieu à la construction de définitions concurrentes de ce que signifie conspirer contre la *res publica*. Cela aboutit à donner à la conspiration une dimension créatrice : ces moments de doute, de lutte, de remise en question, contribuent à faire évoluer les institutions, les normes encadrant les comportements politiquement acceptables ou rejetés (chapitres 7 et 8).

Parmi les conclusions de ce travail doctoral, on peut noter tout d'abord qu'étudier la conspiration sous la République revient à aborder des événements de natures multiples, qui ont en commun d'être toujours à l'origine d'un projet secret et transgressif. Conspirations des élites pour assurer leur promotion politique, ou véritables coups d'État, conjurations serviles, alliances militaires secrètes, empoisonnements concertés, entente avec des transfuges pour prendre des cités, etc. : le phénomène de la conspiration tel qu'il se dessine chez les auteurs anciens se laisse difficilement circonscrire et enfermer dans une seule définition. Les récits de conspiration ont pourtant en commun des formes stéréotypées et facilement identifiables où domine un contenu éthique destiné à structurer la société. Le portrait des acteurs est tout

¹² Sur le concept, forgé à l'époque moderne par G. Botero (*Della ragion di Stato*, 1589) et hérité des écrits de Machiavel, voir BORELLI (1996).

aussi topique. Chaque élément de la société romaine impliqué dans la conspiration fait l'objet d'un éclairage violent sur le danger qu'il peut potentiellement constituer et les valeurs qu'il peut subvertir : aristocrates coupables de sacrifier la cité à leurs ambitions démesurées, *populus* que son inconstance et son goût de la révolution poussent vers la sédition et la guerre civile, femmes capables de nuire aux membres de leur propre famille et d'usurper un rôle politique, esclaves se retournant contre leurs maîtres. Face à une telle contre-société, le récit de conspiration distribue à chacun des rôles à imiter, permet de voir quelle est la place de chaque membre de la société, quels sont les vices dans lesquels il faut se garder de sombrer et les vertus qu'il faut préserver et défendre. La construction d'un « Autre » permet aussi, en creux, de définir la communauté civique et les normes encadrant la recherche du pouvoir et l'accès au sommet de la *res publica*.

La deuxième conclusion découle précisément de cette question des normes. L'accusation de conspiration fut en effet autant un outil d'invective politique qu'un moyen d'autorégulation aristocratique, qui permettait à certains acteurs de définir des normes de comportement, politiques ou militaires, et à dénoncer comme conspirateurs ceux qui s'en écartaient. Il est ainsi possible d'identifier, pour la fin de la République, une double définition de la conspiration, qui tient compte de la dimension polémique et conflictuelle de cette accusation. En tant que crime contre la *res publica*, la conspiration est un moyen partial de tracer les frontières de celle-ci, de fustiger les comportements de ses ennemis, de justifier les actes de ceux qui prétendaient la défendre. La conspiration est ainsi investie de sens multiples, concurrents, mais qui apparaissent également structurants à une époque où, comme l'a montré Cl. Moatti, se forgèrent des définitions difficilement conciliables de la *res publica*¹³.

L'identification de cette conflictualité conduit à traquer l'utilisation de la théorie du complot dans les pratiques de gouvernement de l'élite politique romaine. L'explication par le complot peut ainsi avoir servi à justifier des guerres ou des décisions politiques, voire à transgresser les lois de protection des citoyens. Ce fut le cas pour Cicéron dans sa lutte contre Catilina en 63. On trouve cependant des indices d'une utilisation plus ancienne de cet outil d'accusation, que ce soit lors de la répression étendue du culte des Bacchanales dans les années 180, à l'occasion de l'incendie du Forum de 210 (dont furent accusés des conspirateurs capouans), ou contre la légion mutinée de Rhégion,

¹³ MOATTI (2017), p. 355-373 et MOATTI (2018).

exécutée en 270 pour avoir prétendument transgressé les ordres de Rome en s'emparant de la cité à l'occasion d'un complot. Dans chacun de ces épisodes, étrangers et/ou citoyens furent ainsi accusés de conspiration avant d'être sacrifiés au profit d'intérêts politiques, et on peut suspecter des groupes de sénateurs d'avoir au minimum déformé les faits, si ce n'est d'avoir monté certaines affaires de toutes pièces. Au sens où elle participait de ces luttes pour la définition de la *res publica*, il est logique que la conspiration ait été mise en lien avec l'intérêt supérieur de la cité, voire avec la « Raison d'État », étant entendu que ce concept discursif émanait de ceux qui pensaient incarner la *res publica*.

Enfin, cette instrumentalisation de la conspiration et de la théorie du complot ne saurait être considérée comme une innovation des lendemains de la deuxième guerre punique. Cette étude a montré que de telles ressources politiques et accusatoires ont participé aux conflits politiques internes et externes de la cité romaine depuis les débuts de la République. En effet, les conspirations et théories du complot des premiers temps républicains, même si le détail de leurs récits est très certainement recomposé à l'aune des événements politiques de la fin de la République, furent sans doute le fait d'élites politiques soucieuses de conserver ou d'accroître la place qu'elles s'étaient aménagée dans le nouveau système de gouvernement de la cité. Les accusations d'aspiration à la monarchie (*adfectatio regni*) et de conspiration permettaient alors d'écarter les tentatives monarchiques réelles ou supposées de la part de certains aristocrates ambitieux. Elles pouvaient ainsi contribuer à contrôler ou restreindre l'intégration de nouveaux acteurs au sein d'une aristocratie en formation, une logique que l'on perçoit tant dans la formation progressive de l'aristocratie romaine des premiers temps, autour de la « fermeture du patriciat » au début du V^e siècle, que lorsque se pose la question de l'intégration des *socii* italiens, entre la fin du II^e siècle et le début du I^{er} siècle. Sur tout le temps républicain, la conspiration fut donc un moyen pour les élites de Rome de définir et de redéfinir les normes d'accès et de comportement liées à l'exercice du pouvoir. La conspiration est donc bien un outil d'autorégulation aristocratique sur le temps long.

BIBLIOGRAPHIE

BORELLI Gianfranco (1996), « La necessità della congiura nelle scritture italiane della ragion di stato », in BERCÉ Yves-Marie & FASANO GUARINI Elena (dir.), *Complots et conjurations dans l'Europe moderne*, Rome, École Française de Rome, p. 81-91.

- BUONGIORNO Pierangelo (2020) *Senatus consultum ultimum e stato di eccezione : fenomeni in prospettiva*, Stuttgart, F. Steiner Verlag.
- COGITORE Isabelle (2002), *La Légitimité dynastique d'Auguste à Néron à l'épreuve des conspirations*, Rome, École Française de Rome.
- CORRIGAN Kristy (2015), *Brutus: Caesar's Assassin*, Barnsley, Pen ans Sword Military.
- DANBLON Emmanuelle et NICOLAS Loïc (2010) (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS éditions
- ENGERBEAUD Mathieu (2017), *Rome devant la défaite (753-264 av. J.-C.)*, Paris, Les Belles Lettres
- ENGERBEAUD Mathieu (2020), *Les premières guerres de Rome (753-290 av. J.-C.)*, Paris, Les Belles Lettres.
- HURLET Frédéric (2009), « Le consensus impérial à l'épreuve : La conspiration et ses enjeux sous les Julio-Claudiens », in *Ordine E Sovversione Nel Mondo Greco E Romano : Atti Del Convegno Internazionale*, Cividale Del Friuli, p. 125-143.
- KEELEY Bran L. (1999), « Of Conspiracy Theories », *The Journal of Philosophy*, 96, p. 109-126.
- LANFRANCHI Thibaud (2015), *Les tribuns de la plèbe et la formation de la République romaine*, Rome, École Française de Rome.
- MARTIN Paul Marius (1988), *Tuer César !*, Bruxelles, Éditions Complexe.
- MARTIN Paul Marius (2007), « Le poignard de Brutus », in SAUZEAU Pierre (éd.), *Les Armes dans l'Antiquité – Actes colloque Montpellier III*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, p. 389-406
- MARTIN Paul Marius (2010), « D'un Brutus à l'autre : de la construction d'un mythe de liberté à sa confusion », in BLANDENET Maëlys, CHILLET Clément & COURRIER Cyril (éds.), *Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, Lyon, ENS éditions, p. 33-49.
- MOATTI Claudia (2017), « De l'exception à la norme. Quelques réflexions sur la défense de la res publica aux IIe et Ier siècles a.C. », in ITGENSHORST Tanja & LE DOZE Philippe (éd.), *La norme sous la République et le Haut-Empire romains : élaboration, diffusion et contournements*, Bordeaux, Ausonius, p. 355-373
- MOATTI Claudia (2018), *Res publica. Histoire romaine de la chose publique*, Paris, Fayard.

- MÜNZER Friedrich (1912), « Die Todesstrafe politischer Verbrecher in der späteren römischen Republik », *Hermes*, 47, p. 161-182.
- PAGAN Victoria Emma (2004), *Conspiracy Narratives in Roman History*, Austin, University of Texas Press.
- PAGAN Victoria Emma (2012), *Conspiracy Theory in Latin Literature*, Austin, University of Texas Press.
- PAILLER Jean-Marie (1988), *Bacchanalia, La répression de 186 av. J.-C. à Rome et en Italie*, Rome.
- PAILLER Jean-Marie (1998), « Les Bacchanales, dix ans après », *Pallas*, 48, p. 67-86.
- PAILLER Jean-Marie (2005), « Les Bacchanales : Du scandale domestique à l'affaire d'État et au modèle pour les temps à venir (Rome, 186 Av. J.-C.) », *Politix* 71, p. 39-59.
- RAMBAUD Michel (2011 [1953]), *L'art de la déformation historique dans les commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres.
- RICHARDSON James Henry (2012), *The Fabii and the Gauls, Studies in historical thought and historiography in Republican Rome*, Stuttgart, F. Steiner.
- ROHR VIO Francesca (2011), *Contro il Principe. Congiure e dissenso nella Roma di Augusto*, Bologne.
- SCHWARTZ Eduard (1903), « Notae de Romanorum annalibus », *Rektoratsprogramm* Göttingen, p. 310 [= *Gesammelte Schriften* II, Berlin, 1956, p. 337-345] ;
- TEMPEST Kathryn (2017), *Brutus. The noble conspirator*, New Haven-Londres, Yale University Press.
- URSO Gianpaolo (2019), *Catilina. Le faux populiste*, Bordeaux, Ausonius.
- VACANTI Claudio (2018), *I Catilinari. Progetto di una congiura*, Naples, Jovene editore.